Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario

Catégories d'organismes - Annexe A

Catégories d'organismes	Description
A	***Les organismes communautaires sans but lucratif desservant les jeunes :*** • Groupes d'enfants et de jeunes (Scouts/Guides, YMCA/YWCA). • Prestataires de services reconnus et sans but lucratif proposant sports et loisirs à des enfants francophones. • Regroupements de parents comprenant les conseils scolaires, les associations de parents et les associations scolaires. • Cours d'éducation permanente ne donnant pas droit à un crédit. Cours particuliers adressés aux élèves de l'école c'est-à-dire piano, tutorat.
B	***Les prestataires de services reconnus et sans but lucratif proposant sports et loisirs aux enfants :*** (Selon les critères de reconnaissance du ministère de l'Éducation) • Organismes étant : parrainés ou reconnus par une municipalité comme prestataires de services ou de programmes à la communauté. • Membres d'une organisation sportive provinciale ou d'une organisation de camping agréée ou reconnus comme prestataires de services à l'échelle mondiale, comme le YMCA ou la Croix-Rouge.
C1	***Les services de garde et camps d'été d'enfants à but non lucratif :*** Garde d'enfants avant et après l'école (conformément à la Loi sur les garderies).
C2	***Les services de garde et camps d'été d'enfants à but lucratif :*** Garde d'enfants avant et après l'école (conformément à la Loi sur les garderies).
D	***Les autres organismes de bienfaisance ou sans but lucratif :*** • Clubs philanthropiques locaux, groupes à vocation religieuse, associations de santé communautaires, etc. • Groupes d'adultes et groupes de l'âge d'or sans but lucratif.
E	Toutes les activités pédagogiques, scolaires, périscolaires et parascolaires et administratives des écoles et du CEPEO • Les conseillers et conseillères scolaires du CEPEO pour tenir des réunions sur l'éducation ou des réunions de relations communautaires. • Les organismes, groupes ou associations qui désirent utiliser le service de vidéoconférence.
F1	***Autres groupes / à but lucratif :*** • Perception de frais uniquement pour couvrir les coûts de location, c'est-à-dire les groupes de sports d'adultes de la communauté ou d'une association de loisirs, membres individuels de la communauté. • Les programmes de loisirs - municipalités (volley-ball, basket-ball, etc.)
F2	***Autres groupes / à but lucratif :*** Perception de frais pour couvrir les coûts de location, les salaires ou les honoraires payés aux instructeurs, entraîneurs ou tout autre personne / organisme de levée de fonds, e.i. groupes de sports, cours de danse, arts martiaux, programmes d'exercice, gymnastique et écoles de conduite.

Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario

Frais de location des locaux (taux horaire) - Annexe B

Catégorie d'organismes	A	B	C1	C2	D	E	F1	F2
Frais d'administration	0 $	0 $	Selon les modalités de l'annexe C	Selon les modalités de l'annexe C	0 $	0 $	20 $[1]	20 $
Frais du personnel d'entretien	0 $[2]	0 $[2]			0 $[2]	0 $[2]	0 $[1]/[2]	0 $[2]
Salle de classe	0 $	0 $			0 $	0 $	12 $/h[1]	24 $/h
Foyer / salle de conférence	0 $	0 $			0 $	0 $	15 $/h[1]	30 $/h
Auditorium[3]	0 $	0 $			0 $	0 $	35 $/h[1]	70 $/h
Cafétéria	0 $	0 $			0 $	0 $	25 $/h[1]	50 $/h
Bibliothèque	0 $	0 $			0 $	0 $	20 $/h[1]	40 $/h
Cuisinette	0 $	0 $			0 $	0 $	10 $/h[1]	20 $/h
Cuisine (grande)	0 $	0 $			0 $	0 $	40 $/h[1]	80 $/h
Gymnase simple – Inclut douches et salles de rechange	0 $	0 $			0 $	0 $	15 $/h[1]	30 $/h
Gymnase double – Inclut douches et salles de rechange	0 $	0 $			0 $	0 $	20 $/h[1]	40 $/h
Gymnase triple – Inclut douches et salles de rechange	0 $	0 $			0 $	0 $	30 $/h[1]	60 $/h
Terrain de sport complet non éclairé (football, soccer, baseball etc.)[4]	0 $	0 $			0 $	0 $	12 $/h[1]	24 $/h
Terrain de sport complet éclairé (football, soccer, baseball etc.)[4]	0 $	0 $			0 $	0 $	24 $/h[1]	48 $/h
Terrain multi-usage non éclairé (cour d'école)[4]	0 $	0 $			0 $	0 $	10 $/h[1]	20 $/h
Terrain multi-usage éclairé (cour d'école)[4]	0 $	0 $			0 $	0 $	20 $/h[1]	40 $/h
Salle de vidéoconférence[5]	-	-	-	-	-	-	-	-

À noter : Chaque location des lieux inclut l'utilisation de 2 salles de toilettes, les corridors adjacents et leurs entrées. La direction d'école peut exiger des frais supplémentaires dans des circonstances exceptionnelles. Ces taux sont sujets à des modifications par le Conseil**.**

À noter :

[*] **La TPS n'est pas incluse.**

[1] À l'exception d'une entente entre la ville et le Conseil / école.

[2] Des frais de 30$/heure seront applicables si la demande d'utilisation des installations en dehors des heures normales d'opération occasionnent des coûts additionnels. *(Modification le 26 février 2008).*

[3] **Exclusion de l'auditorium à l'école De La Salle. Pour plus amples renseignements, veuillez communiquer avec un membre du personnel au (613) 789-0053 poste 542.**

[4] **Exclusion du Dôme à l'école Louis-Riel. Pour plus amples renseignements, veuillez consulter le lien suivant : http://www.ottawalions.com/domehome.htm ou téléphoner au (613) 830-1993 ou écrire un courriel à dome@cepeo.on.ca.**

[5] Pour plus amples renseignements, veuillez consulter le lien suivant : http://video.franco-nord.edu.on.ca/

Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario

Frais de location d'équipement * - Annexe C

Équipement	Frais
Équipement sportif (matelas, poteaux de badminton et de volley-ball, et matériel athlétique etc.)	Prix fixe de15 $ par jour[6]
Équipement technique dans les écoles, tel que les systèmes d'éclairage de la scène, de sonorisation et les projecteurs de l'auditorium	Prix fixe de 35 $ par jour[6]
Équipement spécialisé, y inclut l'équipement audiovisuel, utilisé pour l'enseignement	Prix fixe de 10 $ par jour[6]
Chaises (chacune)	Prix fixe de 1 $ par jour[6]
Tables (chacune)	Prix fixe de 2 $ par jour[6]

Frais des services de garde et de camps d'été * – Annexe D

TARIFICATION DES SERVICES DE GARDE

Services de garde – C1 et C2
Tarif / mois
165,00 $[7]

GRILLE DE TARIFICATION DES CAMPS D'ÉTÉ[8]

Camps à but non lucratif - C1		Camps à but lucratif - C2	
Superficie	Tarif / semaine	Superficie	Tarif / semaine
< 3000 p.c.	150,00 $	< 3000 p.c.	300,00 $
3000 à 5999 p.c.	300,00 $	3000 à 5999 p.c.	600,00 $
6000 à 8999 p.c.	450,00 $	6000 à 8999 p.c.	900,00 $
9000 à 11 999 p.c.	600,00 $	9000 à 11 999 p.c.	1 200,00 $
12 000 à 14 999 p.c.	750,00 $	12 000 à 14 999 p.c.	1 500,00 $
15 000 à 18 000 p.c.	900, 00 $	15 000 à 18 000 p.c.	1 800,00 $
> 18 000 p.c.	1 050,00 $	> 18 000 p.c.	2 100,00$

À noter :

* **La TPS n'est pas incluse.**

[6] À l'exception d'une entente entre la ville d'Ottawa et le Conseil.

[7] L'entente pour le service de garde est préparée **exclusivement** par le coordonnateur de la planification et des achats aux services techniques. Pour de plus amples informations, veuillez s.v.p. communiquer avec le coordonnateur aux (613) 742-8960 poste 2100.

[8] Les camps d'été sont gérés par la direction de l'école.